

PRÉALABLE À LA SÉANCE DU 12 JUIN 2009 DU CCE TRANSITOIRE DE FRANCE TÉLÉVISIONS

Les syndicats CFDT, SNJ, CGC, SUD, conscients des enjeux cruciaux auxquels France Télévisions et ses personnels sont confrontés, ont décidé de constituer pour ce Comité Central d'Entreprise transitoire une plate-forme fondée sur les principes fondamentaux qu'ils ont en commun.

Cette intersyndicale entend bien se battre avec toutes et tous pour :

- Garantir la pérennité de France Télévisions avec toutes ses missions et le financement qui y correspond.
- Garantir la pérennité de l'emploi et des conditions de travail qui assurent Information et programmes de qualité.
- Garantir la pérennité de la Convention Collective, de l'Avenant Audiovisuel pour les journalistes et des accords d'entreprise.

Forts de la confiance que lui ont apporté majoritairement les salariés des différentes sociétés qui composent maintenant France Télévisions (France 2, France 3, France 5, RFO et FTVSA),
Forts de leurs compétences acquises au service de ces mêmes salariés,
Forts de leurs capacités, éprouvées depuis des années, à travailler ensemble tout en s'enrichissant de leurs différences,

Les syndicats soussignés rappellent que cette plate-forme est le fruit d'engagements communs pour la défense du Service Public et qu'elle n'entend exclure personne.

Paris, le 12 juin 2009